

# ***INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS***

*Siret : 267 700 086 00064*

***Centre Hospitalier Léon Binet***

***B.P 212 — 77488 PROVINS CEDEX***

Telephone: 01 64 60 40 80 - Fax : 01 64 60 40 82

Mail : [ifsi@ch-provins.fr](mailto:ifsi@ch-provins.fr)

Site internet: [www.ifsiprovins.fr](http://www.ifsiprovins.fr)



## **Inscription aux épreuves de sélection 2022**

### **« FORMATION PRÉPARANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER »**

### **CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)**

# FORMATION AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER PAR LA VOIE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Article L .6311-1 du code du travail

Cette voie d'accès est adaptée aux candidats en reconversion professionnelle (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ou autres expériences professionnelles en dehors du domaine sanitaire) même s'ils sont titulaires du baccalauréat.

**Les critères de voie d'accès à la formation sont dissociés des modalités de prise en charge financière de la formation : La voie d'accès par le statut FPC ne signifie pas que le candidat doit obligatoirement bénéficier d'une prise en charge financière pour sa formation.**

Un étudiant entré par la voie d'accès FPC peut être éligible à la convention établie entre l'IFSI et le Conseil régional, ou peut bénéficier d'une prise en charge financière de sa formation par un organisme ou un employeur, ou relever de l'autofinancement de sa formation.

## LES MODALITES D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

- Justifier de **3 années d'expériences professionnelles à la clôture des inscriptions aux épreuves**
- S'inscrire dans un groupement IFSI-U : le candidat émet un 2<sup>ème</sup> vœux d'IFSI (voir tableau ci-dessous)  
Le candidat retire et dépose son dossier d'inscription dans **l'IFSI de son vœu n°1**
- S'acquitter des frais d'inscription auprès de l'IFSI dont le montant est fixé à **85€**
- Présenter une pièce d'identité en cours de validité :
  - candidat français : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
  - candidat étranger : passeport de moins de 5 ans, carte de séjour en cours de validité

**Groupement IFSI – Université Créteil (UPEC)**

NOM DE L'IFSI	Adresse de l'IFSI
IFSI du CH du Sud Seine-et-Marne	80 route de Valvins 77920 Samois-sur-Seine
IFSI du Grand Hôpital de l'Est Francilien Site de Coulommiers	28 avenue Victor Hugo 77527 coulommiers
IFSI du Grand Hôpital de l'Est Francilien Site de MEAUX	17 rue Guillaume Briçonnet 77100 Meaux
IFSI du Grand Hôpital Est Francilien Site de Magny-le Hongre	65 rue des Labours 77700 Magny-le-Hongre
IFSI CH Marc Jacquet de Melun	1 rue de la Fontaine Saint-Liesne 77000 Melun
IFSI du CH de Provins	Route de Chalautre -BP 212 - 77488 Provins Cedex
IFSI Emile Roux AP-HP	1 Avenue de Verdun 94456 Limeil Brevannes cedex
IFSI Séraphine de Senlis - CH Les Murets	17 rue du Général Leclerc 94510 LA Queue en Brie
IFSI Henri Mondor AP-HP	51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94000 Créteil

## LE DEROULEMENT DES EPREUVES FPC

**Le candidat doit présenter sa convocation ainsi que sa pièce d'identité pour passer chaque épreuve.**

**En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité, DANS LE MOIS PRECEDANT LES EPREUVES vous devez :**

1. Informer l'I.F.S.I. par téléphone
2. Fournir le jour des épreuves :
  - la déclaration de perte ou de vol **de moins d'un mois**,
  - une photocopie des pages du livret de famille concernant les parents **ET** le candidat avec photographie récente agrafée et tamponnée par la mairie du domicile

**Les épreuves de sélection sont au nombre de 2**

### ◆ **Une épreuve orale avec dépôt d'un dossier professionnel :**

Entretien de 20 minutes portant sur l'expérience professionnelle du candidat. L'entretien est noté sur 20 points. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle.

◆ **Une épreuve écrite** (1 heure) comprenant :

- **une sous épreuve de rédaction et/ou de réponses** à des questions dans le domaine sanitaire et sociale d'une durée de 30 mn qui permet d'apprécier outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.
- **une sous épreuve de calculs** d'une durée de 30 mn, doit permettre d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats.

Chacune des épreuves est noté sur 20 points. Une note inférieure à **8/20 à l'une des 2 épreuves est éliminatoire**

**Admission en IFSI :**

**Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au moins 20/40.**

- Si le candidat obtient une note supérieure à la moyenne mais son classement ne lui octroie pas de place dans l'IFSI de son vœu n°1, il sera affecté dans l'IFSI de son vœu n°2 sous réserve de place disponible.
- Le classement ne comporte pas de liste complémentaire

**Validité des résultats :** Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles sont organisées

**CALENDRIER DES EPREUVES FPC :**

Période d'inscription auprès des IFSI	Du 29 novembre 2021 au 28 janvier 2022
Epreuves écrites	Mercredi 2 mars 2022 à 13h30 13h30-14h00 : sous épreuve de rédaction 14h00 – 14h30 : sous épreuve de calcul
Epreuve orale : entretien	Du 7 février au 4 mars 2022
Affichage des résultats à l'IFSI	Jeudi 14 avril 2022, à 14h00
Confirmation des candidats	Vendredi 22 avril 2022
Rentrée scolaire 2022-2023	Lundi 5 septembre 2022

**LES TARIFS POUR LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2022 - 2023**

Frais d'inscription aux épreuves FPC	<b>85 euros</b>
Coût de formation rentrée universitaire 2022-2023 ( <b>montant pour une année</b> ) : - Autofinancement - Employeur, OPCA et autres organismes de financement ( <b>montant pour une année</b> )	<b>7 600 euros</b> <b>8 200 euros</b>
Frais de scolarité pour tout étudiant ( <b>montant pour une année</b> ) : - français ou ressortissant d'un pays de l'UE ou de la suisse - statut réfugié - installé durablement en France ou est rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins 2 ans au 1 <sup>er</sup> janvier précédent le début de l'année universitaire - ressortissant de pays ayant conclu avec la France des accords internationaux	<b>170 euros</b>
Frais de scolarité spécifiques pour tout étudiant ( <b>montant pour une année</b> ): - arrivant en France à la rentrée universitaire 2020 et s'inscrivant pour la 1 <sup>ère</sup> fois dans un cycle d'enseignement supérieur en licence - qui passe son bac à l'étranger et qui revient faire ses études en France	<b>2 770 euros</b>
Frais de fourniture facultatif	<b>18 euros</b>

**LES CRITERES D'EGIBILITE A LA SUBVENTION DU CONSEIL REGIONAL :**

- Elèves et étudiants **âgés de 25 ans ou moins**, inscrits ou non en Mission locale, à l'exception faite des apprentis,
- Elèves et étudiants sortis du système scolaire **depuis moins de deux ans**, à l'exception faite des apprentis,

- Demandeurs d'emploi (catégories A et B), inscrits à Pôle emploi **depuis 6 mois au minimum** dont le coût de formation n'est pas pris en charge par Pôle emploi,
- Bénéficiaires des contrats aidés (CAE, CIE, Emploi d'Avenir...) y compris en cas de démission,
- Bénéficiaires du RSA,
- Elèves et étudiants dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation.

### **LES CRITERES DE NON EGIBILITE :**

- Agents publics y compris en disponibilité,
- Salariés du secteur privé,
- Démissionnaires sauf pour les bénéficiaires d'un contrat aidé avant l'entrée en formation,
- Demandeurs d'emploi **ayant mis fin à un contrat de travail par démission ou rupture conventionnelle** dans les 6 mois précédant l'entrée en formation,
- Les abandons intervenus dans le mois suivant l'entrée en formation,

Pour les étudiants non éligibles, les frais de formation doivent être pris en charge par l'employeur ou un autre financeur. Une attestation d'engagement de prise en charge du financeur sera à déposer au secrétariat de l'IFSI. **En l'absence de cet engagement, l'étudiant devra s'acquitter du coût annuel de formation.**

### **L'ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER :**

Afin de pouvoir vous retourner un accusé de réception concernant le dépôt de votre dossier (uniquement dans le cas d'un envoi de dossier par voie postale), n'oubliez pas de joindre à votre envoi, **une enveloppe timbrée avec votre nom, prénom et adresse.**

Si 15 jours après l'envoi de votre dossier, vous n'avez pas reçu cet accusé-réception, veuillez prendre contact avec le secrétariat de l'I.F.S.I

---

## **AVERTISSEMENT**

---

**- Il est de la responsabilité du candidat de vérifier que le dossier d'inscription soit complet** avant de le déposer à l'IFSI : aucun appel ne sera fait par le secrétariat.

**- Les droits d'inscription sont non remboursables et reste acquis à l'IFSI**, en cas de désistement ou de non présentation aux épreuves.

---

## **INFORMATION**

---

### **L'admission définitive à l'entrée en formation en soins infirmiers en septembre 2023 est subordonnée :**

**a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée**, d'un certificat médical établi par un médecin agréé attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession. (liste agréée disponible sur le site de l'A.R.S)

**b) A la production, 15 jours avant le départ en stage**, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. (article 44 de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux).

**Pour la vaccination contre l'hépatite B** : compte-tenu des délais pour obtenir une couverture vaccinale (Minimum 3 mois), nous vous recommandons, si vous n'êtes pas vacciné(e), d'entreprendre les démarches auprès de votre médecin traitant **dès votre inscription Aux épreuves de sélection.**

# DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION FPC 2022

## FORMATION EN SOINS INFIRMIERS - IFSI DE PROVINS

Clôture des inscriptions : **Vendredi 28 janvier 2022** (cachet de la poste faisant foi)

### Choix du candidat :

- Vœu N° 1 (IFSI de dépôt du dossier) : IFSI de Provins
- Vœu N°2 : IFSI du groupement : .....
- si pas de vœu N°2, écrire AUCUN : .....

<b>IDENTITE (ECRIRE EN MAJUSCULES)</b>	<p>Nom patronymique : .....</p> <p>Nom d'usage : ..... Prénom .....</p> <p>Age : ..... Sexe : <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin</p> <p>Date de naissance .... /..... /..... Lieu naissance : .....</p> <p>Département ..... ou Pays : .....</p> <p>Nationalité : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>Code postale : ..... Ville : .....</p> <p>Portable : ..... Fixe : .....</p> <p>Mail : .....</p> <p>Personne reconnue handicapée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Si oui, veuillez préciser : .....</p> <p><small>Veuillez noter que le bâtiment ne possède pas d'ascenseur. Pour toute situation d'handicap, vous pouvez contacter le référent handicap Mme LIENARD (<a href="mailto:clienard@ch-provins.fr">clienard@ch-provins.fr</a>) afin d'étudier la possibilité d'adaptation et de vous orienter en cas d'impossibilité d'accueil.</small></p>	<p><b>Listes des pièces à fournir pour le dossier d'inscription</b></p> <p><input type="checkbox"/> Photocopie recto-verso de la carte identité en cours de validité (le permis de conduire n'est pas accepté)</p> <p><input type="checkbox"/> Chèque de 85€ (droits de d'inscription au concours) libellé à l'ordre du Trésor public</p> <p><input type="checkbox"/> 2 enveloppes <b>vierges</b> format 110 X 220 <b>timbrées lettre prioritaire</b></p> <p><b>Si envoi par la poste :</b></p> <p><input type="checkbox"/> 1 enveloppe timbrée <b>avec votre nom, prénom et adresse</b> pour le retour de l'accusé de réception du dépôt de dossier,</p> <p><input type="checkbox"/> justificatif MDPH</p>
<b>SITUATION AVANT LA FORMATION</b>	<p><b>Cocher la case correspondante à votre situation :</b></p> <p><input type="checkbox"/> En activité professionnelle, depuis le .....</p> <p><input type="checkbox"/> Inscrit à pôle emploi depuis le .....</p> <p><input type="checkbox"/> Autres situations, à préciser : .....</p>	<p><input type="checkbox"/> Copie du ou des contrats de travail (avec la durée du temps de travail) <b>pour justifier les 3 ans de cotisation sécurité sociale</b></p> <p><input type="checkbox"/> autres justificatifs</p>
<b>FINANCEMENT DE LA FORMATION</b>	<p><b>Cocher la case correspondante à votre situation :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Eligible à la subvention du Conseil Régional</p> <hr/> <p><input type="checkbox"/> Prise en charge ou en attente d'accord par l'employeur dans le cadre de la promotion professionnelle</p> <p><input type="checkbox"/> Organismes de financement : .....</p> <p><input type="checkbox"/> Autres moyens de financement (précisez)</p>	<p><input type="checkbox"/> Certificat de scolarité</p> <p><input type="checkbox"/> Avis de situation du Pôle emploi avec la catégorie d'inscription</p> <p><input type="checkbox"/> Autre justificatif (RSA, contrat etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur autofinancement</p> <hr/> <p><input type="checkbox"/> Justificatif de prise en charge ou de demande dans le cadre de la promotion professionnelle</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatif prise en charge par un organisme</p> <hr/> <p><input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur d'autofinancement</p>



<b>EXPERIENCES PROFESSIONNELLES</b>	<i>Employeurs</i>	<i>Durée du contrat</i>	<i>Temps de travail</i>

## **LE DOSSIER D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

Le dossier d'entretien professionnel devra être **complet**. Il sera à mettre dans une enveloppe au nom du candidat et joins au dossier d'inscription.

**Rappel :** Je vous informe que le secrétariat de l'IFSI ne fera aucune photocopie et qu'aucun ajout de document ne pourra être fait après la date de clôture des inscriptions.

### **Liste des pièces à fournir pour votre dossier d'entretien professionnel :**

- Pièce d'identité en cours de validation (recto-verso)
- lettre de motivation
- curriculum vitae (CV)
- Le ou les attestations employeurs
- le ou les contrats de travail avec la durée du temps de travail
- le ou les attestations de formation
- le ou les diplômes obtenus

### **BESOINS ET ATTENTES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC LA FORMATION**

***Je soussigné(e)..... atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document et des pièces jointes à mon dossier d'inscription.***

Fait à ..... le .....

Signature :